

ACTUALITÉS

Céréales à pailles

Rappel : ne semez pas trop tôt.

Colza

L'activité des altises continue sans augmenter ; vigilance altises et limaces pour les parcelles où les colzas n'ont pas encore atteint le stade 4 feuilles.

« Comment renouveler son Certiphyto ?

Détail des 3 voies possibles en cliquant [ici](#) »

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

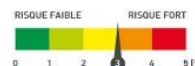
CURSEURS DE RISQUE

COLZA

La majorité des parcelles sont sorties des périodes de risque pour ces ravageurs.

Limaces :

Pour les parcelles aux stades cotylédons à 3 feuilles ou si les levées sont hétérogènes



Pour les autres parcelles où les colzas sont plus vigoureux



Grosses altises :

Pour les colzas de moins de 4 feuilles



Pour les colzas de 4 feuilles et plus



Tenthredes :



Pucerons :



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

CÉRÉALES À PAILLES



Ne semez pas trop tôt !

Méthodes alternatives



La période de semis conseillée en Pays de la Loire s'étend du 10 au 30 octobre. Respectez ce conseil, c'est :

- limiter certaines maladies telles que le piétin échaudage ou le piétin verse,
- limiter le risque vis-à-vis de la JNO (Jaunisse Nanisante de l'Orge),
- permettre une meilleure gestion des adventices qui germent préférentiellement à l'automne



Gérer les adventices en intégrant les méthodes de lutte agronomiques permet de :

- limiter les infestations,
- réduire les coûts de désherbage,
- préserver l'environnement,
- préserver les solutions chimiques face aux problèmes grandissant des résistances.

Une méthode qui a fait ses preuves et qui est bien adaptée aux céréales à paille : **décaler la date de semis et réaliser des faux semis.**

La technique du faux semis consiste à travailler le sol très superficiellement pour qu'un maximum de graines présentes dans les 2 premiers cm du sol germe. Il suffit ensuite de détruire mécaniquement les plantules levées (passage de herse étrille, houe rotative, herse d'un semoir combiné...).

Plus le semis est tardif, plus on détruit d'espèces adventices levées dans l'interculture.

Pour que cette technique présente toute son efficacité, il faut :

- des conditions météorologiques début octobre humides pour faire lever massivement les graminées
- un sol et un temps sec après le semis. En cas de météo pluvieuse, l'arrachage mécanique des graminées sera moins efficace. Les graminées ont également tendance à repiquer.

	Période préférentielle de levée	Profondeur de germination
Graminées		
Agrostis jouet du vent	Septembre-décembre	superficielle
Folle avoine	Septembre-octobre et février-mars	profonde
Brôme stérile	Août-octobre	superficielle
Pâturin annuel	Août-mai	superficielle
Ray-grass	Août-octobre et février-mai	superficielle
Vulpin	Septembre-novembre et février-mars	superficielle
Dicotylédones		
Fumeterre officinale	Août-octobre et février-mars	moyenne
Gaillet grateron	Septembre-novembre et février-mars	moyenne
Géraniums	Août-octobre	moyenne
Matricaire camomille	Août-octobre et février-mars	superficielle

COLZA



Réseau d'observation

17 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGobs avec la répartition suivante :

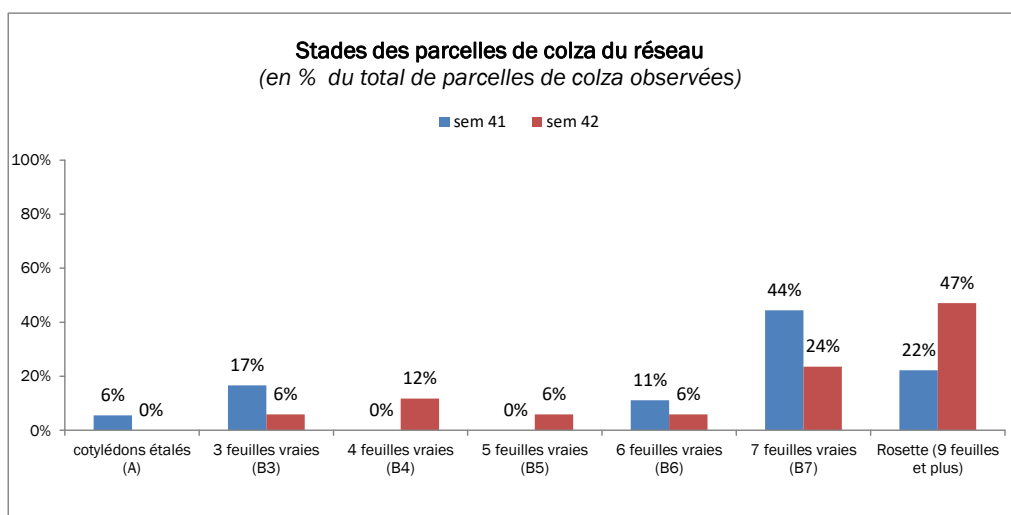
- 3 Loire-Atlantique, 5 Maine-et-Loire, 2 Mayenne, 2 Sarthe et 5 Vendée.

Stade phénologique et état des cultures

Les stades vont de **3 feuilles (B3)** à **rosette (9 feuilles et plus)**.

La majorité des parcelles de colzas est sortie de la période de risque pour la plupart des ravageurs d'automne du colza : altises adultes, limaces, pucerons et tenthrèdes.

La surveillance doit se poursuivre en particulier pour les colzas à moins de 4 feuilles (6 feuilles pour pucerons et tenthrède), et les colzas les moins vigoureux.



• Maladies

Des macules de phoma sont signalées dans 1 parcelle du réseau cette semaine (70 % des pieds touchés).



La note de résistance végétale pour le phoma concerne le phoma du collet. La présence de symptômes sur feuilles reste peu nuisible et ne signifie pas que la maladie se développera sur collet.

À surveiller en sortie d'hiver et en fin de cycle.



Le risque phoma est réduit par les pratiques culturales (export des pailles du précédent, limiter les apports d'engrais organique en été, respecter la période de semis conseillée, limiter la densité de semis) et le choix variétal.





• Limaces

Pour les parcelles aux stades cotylédons à 2 feuilles ou si les levées sont hétérogènes

Pour les autres parcelles où les colzas sont plus vigoureux

Observation et analyse de risque

Le risque limace ne concerne plus que les colzas à moins de 4 feuilles.

Les conditions climatiques sont toujours favorables aux limaces.

Quelques dégâts sont encore signalés dans certains parcelles.

Soyez vigilants dans les parcelles où les colzas n'ont pas atteint le stade 4 feuilles.



Les auxiliaires prédateurs des limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), araignées...



Carabe



Staphylin

Méthodes alternatives



- ◆ Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- ◆ Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.
- ◆ Utilisation du phosphate ferrique.

Consultez la liste des produits de biocontrôle [en cliquant ici](#)

Période de risque

De la germination au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

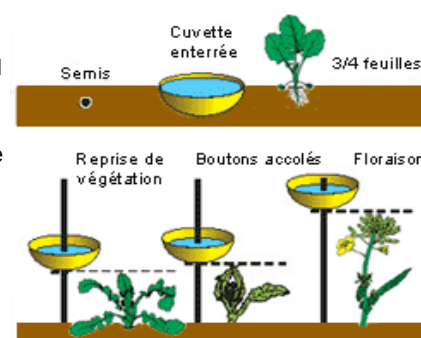
Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant.

Actuellement la cuvette doit être enterrée.





• Grosse altise ou altise d'hiver

Pour les colzas de moins de 4 feuilles

Pour les colzas de 4 feuilles et plus

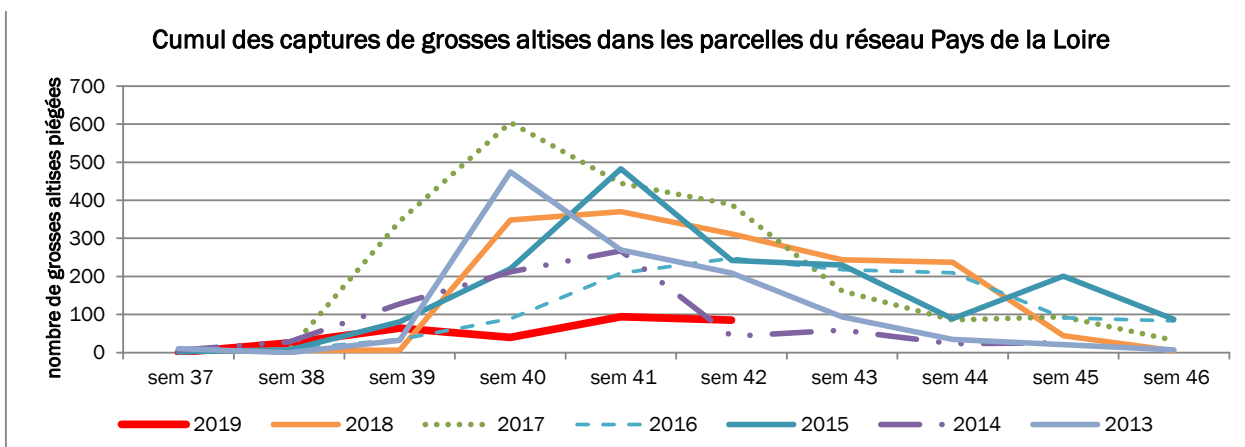
Observations et analyse de risque

L'activité des grosses altises se poursuit. Sur les 17 cuvettes relevées cette semaine, 14 sont positives avec au total 85 individus piégés (1 à 23 /cuvette).

Comparativement aux autres années, les captures sont faibles. Cependant, les dégâts sur les colzas les moins développés peuvent être importants.

La majorité des parcelles est sortie de la période de risque.

Pour les colzas à moins de 4 feuilles (semis tardifs ou parcelles hétérogènes), il convient de **maintenir la surveillance**.



Larve d'altises :

Certains observateurs du réseau ont commencé à mettre en place des Berlèses (méthode permettant le comptage des larves dans les plantes). Les premières simulations de sortie de larves (réalisées par Terres Inovia) seront présentées la semaine prochaine par Terres Inovia.



Des analyses de larves faites en Pays de la Loire depuis 2 ans montrent que les populations de grosses altises résistantes aux pyréthrinoides sont bien installées sur la région.

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles pour les dégâts de morsures des adultes.

Dégâts de grosses altises (altises d'hiver adulte) : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles



Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures et 25 % de la surface foliaire détruite.



• Pucerons

La majorité des parcelles est sortie de la période de risque. Les pucerons sont absents des parcelles du réseau cette semaine.

Les conditions climatiques actuelles sont défavorables à leur présence.

Bien observer sous les feuilles pour détecter les pucerons qui sont parfois difficiles à observer.



Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 20 % de plantes porteuses de pucerons.

• Tenthrède de la rave

Observations et analyse de risque

Quelques adultes sont toujours piégés dans certaines cuvettes jaunes.

Aucune larve n'est signalée dans le réseau cette semaine.

Les conditions sont plutôt favorables à l'activité des larves.

À surveiller pour les parcelles toujours en période de risque.

RAPPEL

L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 25% de la surface foliaire détruite et en conditions favorables au ravageur.



• Autres ravageurs d'automne

Cette année, d'autres ravageurs moins courant ont pu être observés dans certaines parcelles.

Teigne :

Les larves rongent la face inférieure des feuilles souvent jusqu'à perforer la feuille.



Larve de teigne et dégâts sur feuille

CAPDL

Piérides du chou :

La chenille est grise à verte avec des bandes jaunes et des points noirs. Les larves s'attaquent aux feuilles périphériques de la plante.



Larve de piéride du chou

Noctuelles terricoles :

Les larves rongent le collet des jeunes colzas provoquant leur étiolement.



Terres Inovia

Noctuelle



Agrial

Dégât Noctuelle

Taupins :

Les larves s'attaquent aux racines des plantes et peuvent provoquer leur disparition.



Larve de taupin sur colza

CAVAC



Communiquer, apprendre
et partager sans glyphosate

13h45-17h00
SUR INSCRIPTION
**PROGRAMME COMPLET
EN CLIQUANT ICI**

Jeudi 31 octobre 2019
SAINT-CLEMENT-DE-LA-PLACE (49)
Haute Bise - Chez Jean-Paul et Sophie Pichaud
Rendez-vous sur l'exploitation (suivre le fléchage)
Coordonnées GPS : 47.545, -0.734527

Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire via l'écho phyto ligérien newsletter, en cliquant sur l'image.

L'échophyto ligérien



Au sommaire de ce premier numéro : les dernières publications, retour sur la visite du préfet Bisch, le projet CAP sans glypho, témoignages des ingénieurs territoriaux DEPHY.



Retrouvez toute l'actualité de la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#) .

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Adeline CHASTRUSSE - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude COCHONNEAU - président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia

Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto .